Le SIAMS revient en 2022

MOUTIER Les organisateurs du Salon de la microtechnique recherchent aussi une solution alternative pour les années impaires.

C'est décidé! Le prochain SIAMS aura lieu du 5 au 8 avril 2022. En parallèle à son organisation, le comité des exposants et les organisateurs travaillent main dans la main pour développer un concept de communication, de relations et de présentation innovant pour les années impaires (non-SIAMS). A la suite du questionnaire envoyé par les organisateurs, les réponses ont été rapides et unanimes quant au fait de ne pas organiser de SIAMS en 2020.

Le prochain SIAMS aura lieu finalement du 5 au 8 avril 2022. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

Rendez-vous en avril 2022

Tenant compte des retours des exposants et de l'incertitude sanitaire qui perdurera peut-être encore au début de l'année prochaine, le conseil d'administration a décidé de ne pas reporter le SIAMS une deuxième fois en 2021 mais bien d'annuler une édition et de directement travailler à faire de l'édition 2022 un succès. «Les exposants nous ont incités à prendre la décision la plus sage, mais ça ne signifie pas que nous n'allons rien faire pour eux en 2021», indique le directeur du SIAMS, Pierre-Yves Kohler. Et d'ajouter: «En ce qui concerne les aspects financiers, l'annulation du SIAMS est un coup dur que nous devrons surmonter. Nous devrons faire très attention, mais la survie de l'entreprise n'est pas mise en péril.»

Pour répondre à la réflexion d'exposants déçus de ne pas avoir de SIAMS en 2020, conscients des risques trop importants mais souhaitant tout de même montrer les développements effectués en 2020, les organisateurs ont décidé de travailler en étroite collaboration avec le comité des exposants pour réfléchir à une solution alternative, non seulement pour 2021, mais également pour toutes les années impaires.

SIAMS virtuel?

Lors du premier report, les organisateurs avaient mis en place un SIAMS virtuel dans l'urgence et nombreux étaient les exposants à n'avoir pas pu y participer pour raison de manque de temps de préparation. Cette manifestation a rencontré un bon succès et a permis à une soixantaine d'entreprises de se mettre en valeur. «Nous devons faire autre chose de plus innovant qui permettra à nos exposants de toujours avoir une longueur d'avance avec le SIAMS», précise Pierre-Yves Kohler. Si l'aspect virtuel est intéressant, il ne répond que très peu à la problématique du «contact humain». L'aspect relationnel est ce qui fait la force d'un salon comme le SIAMS. Les exposants souhaitent rencontrer des clients et des personnes intéressées «pour de vrai mais sans risque». Une manifestation semble nécessaire pour répondre à cet aspect. Quelle forme prendrait-elle? Laurence Roy, responsable clientèle dévoile des pistes de réflexion: «Avec le Club SIAMS, nous avons vu que si nous organisons des événements fournisseurs de valeur, les participants suivent. Nous devons réfléchir dans le même sens. Si nous permettons aux exposants de montrer leurs innovations et que les participants/visiteurs y trouvent leur compte, nous devrions pouvoir mettre en place un ou plusieurs événements ciblés, de taille raisonnable et avec un concept sanitaire poussé.» Elle ajoute: «Si nous réalisons une manifestation réelle, nous allons probablement la compléter d'éléments virtuels pour permettre à tous ceux ne pouvant pas faire le déplacement à Moutier d'en profiter aussi.»

Prochaines étapes?

Le comité des exposants travaillera sur des idées et des concepts, mais également sur les aspects financiers, pour apporter des réponses aux questions concrètes des exposants, notamment en ce qui concerne les avances déjà payées: «Nous allons continuer d'être totalement transparents avec nos exposants et nous allons trouver ensemble les meilleures solutions pour passer cette période compliquée», conclut le directeur. **C-MPR**